



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CDEN DU 14 MARS 2024

Monsieur le Préfet,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la vice-Présidente du Conseil départemental,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN de la Somme,

L'année 2024, et la préparation de sa rentrée de septembre qui nous préoccupe aujourd'hui, ne sera assurément pas celle du renforcement d'une Ecole publique sans cesse malmenée depuis 2017. Le dernier plan d'économies de 10 milliards affecte une Education Nationale dont on peine à comprendre qu'elle puisse encore être présentée comme une priorité gouvernementale, comme il affecte d'autres services publics censés incarner, telle qu'elle apparait dans la constitution, notre République sociale. En exonérant encore de tout effort celles et ceux dont les richesses et le patrimoine ne font qu'augmenter de manière exponentielle, le gouvernement fait le choix de s'attaquer une fois de plus aux services publics qui, rappelons-le, sont le seul patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.

Le projet d'École encadré par le «Choc des savoirs » est très éloigné de celui que l'UNSA-Education défend au quotidien.

Nos valeurs sont profondément remises en cause par les mesures annoncées. Nous souhaitons pour chaque élève une scolarité et une orientation positives, fondées sur les



aptitudes d'un jeune et non sur ses insuffisances. Les groupes de niveau qui sont censés être créés en collège, tels que le Premier Ministre continue à les présenter malgré les inflexions de la nouvelle Ministre de l'Education Nationale, ne correspondent pas à ces valeurs.

Personnels enseignants, mais aussi personnels de direction, les vivent comme une discrimination scolaire annoncée qui ne pourra répondre aux enjeux de la réussite de tous. Les expertises sur le sujet depuis plusieurs décennies vont également dans ce sens.

Le regroupement des élèves les plus faibles, souvent issus de milieux défavorisés, ayant des troubles d'apprentissage ou également décrocheurs, va à l'encontre de la mixité sociale et scolaire à laquelle nous sommes attachés, et ne fera qu'accentuer la ségrégation. Les élèves en difficulté, regroupés ensemble sur un long temps, sans hétérogénéité, avanceront moins vite que les autres groupes. Ce n'est pas l'hétérogénéité des groupes qui est gênante, mais une trop grande hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques. Ce que souhaitent les professionnels de l'éducation, ce sont les moyens de diminuer le nombre d'élèves par classe pour les faire ainsi mieux réussir.

Ces groupes de niveau sont largement financés par la marge d'autonomie des établissements, actuellement utilisée pour dédoubler des heures de français et de mathématiques, pour ouvrir des groupes à effectifs raisonnables en sciences, pour développer l'oral en groupes réduits en langues...L'UNSA-Education déplore que cette réforme entraîne des inégalités de traitement entre les disciplines. L'Etat fait passer au second plan des matières apparemment non essentielles : après la technologie l'an dernier qui a servi à financer la création des groupes de consolidation et d'approfondissement en 6e, d'autres disciplines viennent allonger la liste, par exemple les sciences qui se passeront de dédoublement, le latin et le grec entièrement financés sur la marge, les classes bilingues prises sur les fonds propres des établissements...Cette marge d'autonomie restait le dernier moyen pour les équipes, après des années de suppressions d'heures, de répondre à des besoins locaux pertinents.

Les conditions de travail des enseignants vont encore se dégrader : dans deux ans, les professeurs de mathématiques et de français subiront un fonctionnement totalement différent de celui des autres collègues en étant écartés des groupes classes ; dans ces conditions, comment accepter la fonction de professeur principal, puisque pour effectuer cette mission correctement, celle-ci implique de connaître et de suivre ses élèves. Les BMP vont se multiplier, et obliger des collègues à travailler sur deux ou trois établissements,

alors qu'il faudrait renforcer la stabilisation des équipes pour qu'elles aient un projet pédagogique commun.

Par ailleurs, comment pouvez-vous nous garantir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que les enseignants en Lettres et en Mathématiques seront présents en nombre suffisant pour la rentrée 2024 et plus encore, en 2025 ?

Bien d'autres questions n'ont pas non plus encore reçu de réponse : quelle sera la place des élèves à besoins particuliers et de l'école inclusive dans ce projet ? Quelle sera celle des élèves de SEGPA ? Quelle évaluation faire aux élèves dans les groupes les plus faibles ? Quelle estime de soi auront les familles et surtout les élèves placés dans le groupe 1 ?

Pour l'UNSA-Education, il est absolument nécessaire de pouvoir maintenir une offre de formations suffisantes face à celle que proposent certains établissements privés. Notre école publique, gratuite et laïque, mérite bien mieux que cela.

Bien mieux que l'obtention du Diplôme National du Brevet pour passer en Seconde, bien mieux qu'un dispositif « Prépa-Lycée » à même de générer de forts risques de décrochage scolaire, bien mieux qu'un redoublement à tout va que nous avons toujours dénoncé, mesures annoncées pour la rentrée 2025 que nous rejetons en bloc.

Si l'on regarde maintenant les moyens alloués à nos collèges du département de la Somme pour la rentrée 2024, sont annoncés 20 089 élèves, soit 31 élèves de moins que le constat de rentrée 2023. L'équivalent d'une classe de collège très chargée... Or, nous dénombrons la fermeture de 24 divisions (l'équivalent d'une fermeture dans un collège sur deux) et l'ouverture de 3 autres. Si tout reste en l'état, si aucune mesure n'est prise pour alléger le nombre d'élèves par classe, deux collèges auront un niveau à plus de 30 élèves, un autre aura trois niveaux à plus de 29,3 élèves et 13 collèges auront une ou deux divisions à plus de 29 élèves. Comment dispenser un enseignement de qualité dans ces conditions ? Comment s'occuper de chaque élève en fonction de ses besoins ? On en oublierait presque le point positif que sont le doublement de 3 ULIS, la création de deux demi-ULIS et l'ouverture de 2 UPE2A.

Pour toutes ces raisons, au vu des conséquences désastreuses que vont entraîner les groupes de niveaux et en l'absence de texte officiel, l'UNSA-Education demande à nouveau le retrait de la réforme dite « Choc des savoirs ».

Dans le 1er degré, les dotations en emplois ne sont évidemment pas bonnes, et c'est un euphémisme, avec 1 079 suppressions programmées au niveau national.

Certes le nombre d'élèves diminue, mais pourquoi ne pas alléger les effectifs pour une meilleure prise en charge des élèves les plus fragiles ? Le nombre de classes dont le fonctionnement est aujourd'hui très sérieusement mis à mal par des élèves qui présentent des troubles du comportement se compte aujourd'hui en plusieurs dizaines, au bas mot, dans notre département. Ces élèves requièrent une attention de chaque instant et il est aisé de comprendre que plus le nombre d'élèves dans les classes est important, plus les difficultés s'accroissent.

Au niveau départemental, 22 postes seront donc récupérés par le ministère à la rentrée 2024. Pour l'Unsa-Education, cette carte scolaire fait fausse route et ne va faire qu'accroître les difficultés de fonctionnement du service public d'éducation du 1er degré dans notre département.

La traduction de votre projet de carte scolaire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, est simple : les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants se dégraderont dans plus de 50 écoles de notre département quand seulement 12 devraient les voir s'améliorer significativement.

Les RASED, déjà incomplets, mériteraient d'être étoffés si on souhaite réellement s'emparer du sujet de la difficulté scolaire qui peut concerner tous les élèves, et pas seulement ceux qui résident dans certains secteurs géographiques. Les carences régulières en matière de remplacement méritent également que les moyens soient abondés en la matière. La situation des écoles dites « orphelines », Beauvillé et Marivaux en tête, voient leurs difficultés et le mal être de leurs équipes s'accroître encore à mesure que la refonte de la carte de l'éducation prioritaire est reportée. Quant au temps de décharge des directrices et directeurs d'école, s'il existe aujourd'hui un constat unanime sur la nécessité de l'augmenter, aucun moyen n'est donné pour que cela se concrétise.

Pourtant, votre projet prévoit, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la création d'un certain nombre de postes « hors la classe » qui ne peut qu'interpeller dans un tel contexte de suppressions de moyens. Des postes dont nous, représentants des personnels, comprenons la nécessité mais qui devraient donc être créés à partir d'une enveloppe budgétaire ministérielle dédiée et non financés par la fermeture de classes dans des écoles. De même, il nous faut veiller à ce que tous ces postes « hors la classe » soient bien dédiés à l'aide et à l'accompagnement des équipes, et donc des élèves, et non à l'alimentation d'une machine administrative au service de la communication ministérielle.

Pour conclure, l'UNSA Education le réaffirme ici : la communication gouvernementale, déclinée en territoires, sur les moyens alloués à l'Ecole publique qui serait la priorité de l'Etat est fallacieuse sur bien des aspects. Ainsi, la « revalorisation historique » des enseignants n'a même pas suffi, pour plus de la moitié des personnels, à combler l'inflation. En refusant de sanctuariser le budget de l'Éducation Nationale, le gouvernement montre bien qu'il ne s'attaque en rien au problème de l'attractivité de nos métiers. En effet, les actes en disent plus que les paroles et les déclarations. Les personnels de l'Éducation nationale, très insuffisamment revalorisés ces dernières années, attendent comme on attend Godot la revalorisation légitime à laquelle ils ont droit, à rebours du déclassement dont ils sont l'objet depuis des années. Pourtant, en guise de reconnaissance des métiers qu'ils exercent, faisant fi non seulement de leur investissement mais également de leur rôle social indispensable, ils devraient une fois de plus faire les frais de la politique d'austérité menée par le gouvernement.

L'amélioration du taux d'encadrement également sans cesse brandie est à nuancer fortement compte tenu de la mise en place des classes à effectif réduit et demeure très insuffisante pour nous rapprocher enfin des standards de l'OCDE. Un chiffre pour terminer : 6,8% c'est la part du PIB que notre pays consacre aujourd'hui aux dépenses en matière d'éducation. En 1997, la France y consacrait 7,7% de son PIB.

L'UNSA Education appelle les personnels à résister à l'austérité budgétaire en se mobilisant fortement lors de la grève du 19 mars prochain et à montrer leur rejet de la volonté du gouvernement de geler les salaires des agents publics et d'affaiblir les services publics.

Tamimount ZANZAN, Maxime PARUCH
David REBIERE, Laurence PLOUVIEZ